

États financiers consolidés

**Technologies D-BOX inc.**

31 mars 2016

## RAPPORT DE LA DIRECTION

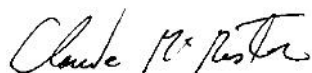
Les états financiers consolidés ci-joints de **Technologies D-BOX inc.** et toute l'information contenue dans le rapport de gestion sont la responsabilité de la direction.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière [«IFRS»]. Les états financiers consolidés renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers consolidés soient présentés fidèlement, à tous égards importants. L'information financière présentée dans le rapport de gestion est concordante avec les états financiers consolidés.

Le conseil d'administration est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés et du rapport de gestion et est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. Le conseil remplit cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité d'audit.

Le comité d'audit est nommé par le conseil d'administration et tous ses membres sont des administrateurs indépendants. Le comité rencontre périodiquement la direction, ainsi que les auditeurs indépendants, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière, de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions et d'examiner le rapport de gestion, les états financiers consolidés et le rapport des auditeurs indépendants. Le comité fait part de ses constatations au conseil d'administration lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers consolidés aux actionnaires.

Les états financiers consolidés ont été audités, au nom des actionnaires, par les auditeurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les auditeurs indépendants ont librement et pleinement accès au comité d'audit.



Claude Mc Master  
Président et chef de la direction  
Montréal, Canada

Le 21 juin 2016

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de  
**Technologies D-BOX inc.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Technologies D-BOX inc., qui comprennent les bilans consolidés aux 31 mars 2016 et 2015, et les états consolidés de la perte nette et des autres éléments du résultat global, des variations des capitaux propres, et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2016 et 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## **Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Technologies D-BOX inc. aux 31 mars 2016 et 2015 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2016 et 2015 conformément aux Normes internationales d'information financière.

*Ernst & Young S.N.L./S.E.V.C.R.L.<sup>1</sup>*

Montréal, Canada  
Le 21 juin 2016

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118785

**Technologies D-BOX inc.**  
**BILANS CONSOLIDÉS**

Aux 31 mars  
[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	2016 \$	2015 \$
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif à court terme</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		16 454	6 710
Débiteurs	3	6 159	4 302
Instruments financiers dérivés	15.3	25	
Stocks	4	5 016	3 903
Charges payées d'avance et dépôts	8	478	568
		<b>28 132</b>	<b>15 483</b>
<b>Actif à long terme</b>			
Immobilisations corporelles	5, 13	6 940	7 452
Actifs incorporels	6	2 110	1 771
Autres actifs	7	18	132
		<b>37 200</b>	<b>24 838</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Passif à court terme</b>			
Créditeurs et charges à payer	8	6 114	3 786
Instruments financiers dérivés	15.3		120
Provision pour garantie		14	14
Revenus reportés		549	325
		<b>6 677</b>	<b>4 245</b>
<b>Passif à long terme</b>			
Dette à long terme	9	4 420	—
		<b>11 097</b>	<b>4 245</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	10.1	62 254	57 715
Réserve rattachée aux paiements fondés sur les actions	10.2	5 234	5 014
Réserve rattachée aux bons de souscription	10.3	959	—
Réserve rattachée à la conversion de devises étrangères		(406)	(385)
Déficit		(41 938)	(41 751)
		<b>26 103</b>	<b>20 593</b>
		<b>37 200</b>	<b>24 838</b>

Engagements [note 13]

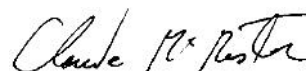
Éventualité [note 17]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,



Jean Lamarre  
Administrateur



Claude Mc Master  
Administrateur

**Technologies D-BOX inc.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA PERTE NETTE ET DES AUTRES**  
**ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL**

Pour les exercices clos les 31 mars  
[en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux actions et aux données par action]

	Notes	2016 \$	2015 \$
<b>Revenus</b>	11.2		
Systèmes de mouvements destinés aux :			
<b>Marché du divertissement :</b>			
Exploitants de salles de cinéma :			
Vente de systèmes		13 238	10 326
Droits d'utilisation, location et maintenance		6 524	4 030
		19 762	14 356
Vente de systèmes pour le divertissement à domicile		1 461	1 024
Vente de systèmes pour le divertissement thématique		3 502	1 862
		24 725	17 242
<b>Marché de la simulation et formation</b>		4 317	3 346
		29 042	20 588
Coût des produits vendus excluant l'amortissement	4, 11.3	11 987	9 627
Amortissement rattaché au coût des produits vendus	5, 6, 7	2 213	1 673
Coût des produits vendus		14 200	11 300
<b>Bénéfice brut</b>		14 842	9 288
<b>Autres charges</b>			
Ventes et marketing	11.4	7 230	5 677
Administration	11.5	4 523	3 460
Recherche et développement	11.6	2 865	1 706
Perte de change (gain)		4	(1 151)
		14 622	9 692
<b>Bénéfice (perte) avant résultat financier et impôts sur le résultat</b>		220	(404)
<b>Résultat financier</b>			
Charges financières		440	70
Intérêts créditeurs		(61)	(34)
		379	36
<b>Perte avant impôts sur le résultat</b>		(159)	(440)
<b>Impôts sur le résultat</b>	12	28	38
<b>Perte nette</b>		(187)	(478)
<i>Éléments qui seront reclassés en résultat net (perte nette) dans les périodes subséquentes :</i>			
Perte de conversion des devises		(21)	(279)
<b>Résultat global</b>		(208)	(757)
<b>Perte nette de base et diluée par action</b>		(0,001)	(0,003)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation</b>	10.1	166 990 837	163 783 430

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

**Technologies D-BOX inc.**

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

Pour les exercices clos les 31 mars  
[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	Capital social \$	Réserve rattachée aux paiements fondés sur les actions \$	Réserve rattachée aux bons de souscription \$	Réserve rattachée à la conversion de devises étrangères \$	Déficit \$	Total \$
<b>Solde au 31 mars 2014</b>		57 714	4 605	—	(106)	(41) 273)	20 940
Perte nette		—	—	—	—	(478)	(478)
Perte rattachée à la conversion des devises		—	—	—	(279)	—	(279)
Résultat global		—	—	—	(279)	(478)	(757)
Émission d'action	10.1	1	—	—	—	—	1
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	10.2	—	409	—	—	—	409
<b>Solde au 31 mars 2015</b>		<b>57 715</b>	<b>5 014</b>	<b>—</b>	<b>(385)</b>	<b>(41) 751)</b>	<b>20 593</b>
Perte nette		—	—	—	—	(187)	(187)
Perte rattachée à la conversion des devises		—	—	—	(21)	—	(21)
Résultat global		—	—	—	(21)	(187)	(208)
Émission d'actions et de bons de souscription	9, 10.1	4 576	(4)	962	—	—	5 534
Frais d'émission d'actions	10.1	(37)	—	(3)	—	—	(40)
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	10.2	—	224	—	—	—	224
<b>Solde au 31 mars 2016</b>		<b>62 254</b>	<b>5 234</b>	<b>959</b>	<b>(406)</b>	<b>(41)</b>	<b>26 103</b>

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.*

**Technologies D-BOX inc.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Pour les exercices clos les 31 mars  
[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	2016 \$	2015 \$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Perte nette		(187)	(478)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	5	2 333	1 844
Amortissement des actifs incorporels	6	536	392
Amortissement des autres actifs	7	114	72
Radiation d'immobilisations corporelles		167	178
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles		—	(36)
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	10.2	224	409
Gain de change non réalisé		(249)	(1 592)
Charge de désactualisation	9	78	—
Flux de trésorerie d'exploitation avant variation des éléments du fonds de roulement		<b>3 016</b>	789
<b>Variation des éléments du fonds de roulement :</b>			
Débiteurs		(1 531)	838
Stocks		(854)	1 092
Charges payées d'avance et dépôts		93	(255)
Biens destinés à la location		(1 086)	(660)
Autres actifs		—	(40)
Créditeurs et charges à payer		2 006	(658)
Instruments financiers dérivés		(145)	78
Revenus reportés		224	188
		<b>(1 293)</b>	583
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>1 723</b>	1 372
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(968)	(525)
Dispositions d'immobilisations corporelles		—	39
Acquisitions d'actifs incorporels	6	(875)	(1 035)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(1 843)</b>	(1 521)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Produit de l'émission d'une dette à long terme, net des frais de financement	9	4 869	—
Émission d'actions		5 000	—
Frais d'émission d'actions		(40)	—
Actions émises à l'exercice d'option d'achat d'actions	10.1	7	1
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>9 836</b>	1
Incidences des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et sur les équivalents de trésorerie		28	141
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>9 744</b>	(7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		6 710	6 717
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>		<b>16 454</b>	6 710
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie se composent comme suit :</b>			
Trésorerie		3 044	2 905
Équivalents de trésorerie		13 410	3 805
<b>Intérêts et impôt sur le résultat présentés dans les activités d'exploitation :</b>			
Intérêts versés		232	—
Impôts payés (remboursements)		(11)	22

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

---

## **1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS**

Technologies D-BOX inc. [« D-BOX » ou la « Société »], constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est domiciliée au 2172, rue de la Province, Longueuil (Québec), Canada.

D-BOX conçoit, fabrique et commercialise des systèmes de mouvement à la fine pointe de la technologie, destinés au marché du divertissement et au marché de la simulation et formation. Cette technologie unique et brevetée utilise des codes de mouvement programmés spécifiquement pour chaque contenu visuel et dirigés vers un système de mouvement intégré dans une plateforme, un siège ou tout autre produit. Les mouvements qui en résultent sont parfaitement synchronisés au visuel à l'écran, créant ainsi une expérience immersive d'un réalisme sans précédent.

D'après la nature des clients de la Société, deux marchés importants ont été identifiés : le marché du divertissement et le marché de la simulation et formation. Le marché du divertissement comprend des systèmes de mouvement installés dans les salles de cinéma et des produits de consommation pour le divertissement à domicile, plus particulièrement celui des jeux vidéo et du cinéma maison. Le marché de la simulation et formation consiste en la vente de produits pour la simulation industrielle ainsi que pour d'autres applications.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 21 juin 2016.

## **2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

### ***2.1 Mode de présentation et déclaration de conformité***

Les présents états financiers consolidés sont établis selon les Normes internationales d'information financière [« IFRS »] telles que publiées par l'International Accounting Standards Board.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique sauf pour ce qui est des instruments financiers dérivés qui sont présentés à la juste valeur. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après.

### ***2.2 Périmètre de consolidation***

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de sa filiale en propriété exclusive, D-BOX USA Inc. Cette dernière utilise les mêmes méthodes comptables et a la même date de fin d'exercice que la Société. Tous les comptes et toutes les opérations inter-sociétés ont été éliminés lors du processus de consolidation.



**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

---

### ***2.3 Jugements et estimations importants***

L'établissement des états financiers consolidés conduit la direction de la Société à faire des jugements et des estimations et formuler des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence tant sur les montants des actifs et des passifs à la date du bilan, que sur ceux des produits et des charges.

#### ***2.3.1 Jugements***

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a exercé le jugement suivant qui a un effet important sur la valeur comptable des actifs et des passifs présentés dans les états financiers consolidés.

La Société est engagée, en tant que bailleur, dans des contrats de location de ses systèmes de mouvement. La Société a déterminé, sur la base de son évaluation des modalités et conditions des ententes, telles que la durée des contrats de location, que la Société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des systèmes. La Société a donc comptabilisé ces contrats comme des contrats de location simple.

#### ***2.3.2 Estimations***

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies à partir des expériences passées et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu dans le cadre de la détermination des valeurs comptables des actifs et des passifs.

Les montants définitifs figurant dans les futurs états financiers consolidés de la Société peuvent être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations retenues concernent la reconnaissance d'actifs d'impôts différés et de crédits d'impôt.

##### ***2.3.2.1 Actifs d'impôts différés***

Les actifs d'impôts différés sont évalués par la direction en fonction de leur estimation de la valeur des bénéfices imposables futurs auxquels les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales non utilisées et les crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés. Ces estimations sont réalisées dans le cadre de l'établissement des budgets et des plans stratégiques pour chaque juridiction fiscale sur une base non actualisée. La direction exerce son jugement pour déterminer dans quelle mesure il est probable que les avantages fiscaux futurs seront réalisés, compte tenu de facteurs tels que le nombre d'années à inclure dans la période de prévision, l'historique des bénéfices imposables et la disponibilité de stratégies de planification fiscales.

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

---

2.3.2.2 Crédits d'impôt

Les crédits d'impôt à l'investissement liés aux dépenses admissibles sont reconnus par la direction sur la base de l'estimation des montants recouvrables. Ces réclamations sont soumises à une vérification par les autorités fiscales et pourraient différer de l'estimation initiale.

**2.4 Conversion de devises**

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens, ce qui correspond à sa monnaie fonctionnelle.

2.4.1 Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. À chaque arrêté comptable :

- les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de clôture. Les différences de change en résultant sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice;
- les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

2.4.2 Conversion des états financiers de la filiale

La monnaie fonctionnelle de la filiale D-BOX USA Inc. est le dollar américain. Le bilan est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la clôture à la date d'arrêté des comptes. Les résultats et les flux de trésorerie sont convertis aux taux de change moyens. Les différences résultant de cette conversion sont enregistrées à titre de perte rattachée à la conversion des devises dans les autres éléments du résultat global.

À la cession d'une entité étrangère, les différences de conversion antérieurement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global seront comptabilisées dans l'état consolidé de la perte nette.

**2.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie est composée de l'encaisse et des dépôts à vue auprès d'institutions financières. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu d'espèces et ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

**2.6 Stocks**

Les produits finis et les pièces et composants sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le montant de la dépréciation des stocks peut être repris lorsque les circonstances ayant entraîné cette

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

dépréciation dans le passé n'existent plus. Le coût des produits finis inclut le coût des pièces et composantes, le coût de la main-d'œuvre et une proportion des coûts généraux de fabrication selon la capacité normale d'opération de la Société.

### ***2.7 Immobilisations corporelles, actifs incorporels et autres actifs***

Les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et les autres actifs sont comptabilisés au coût. Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis sur leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les taux suivants :

<b>Nature de l'actif amorti</b>	<b>Méthode</b>	<b>Durée</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Biens destinés à la location	Linéaire ou en fonction de l'utilisation	Ne dépassant pas 7 ans
Mobilier et agencements	Linéaire	7 ans
Outils, matériel, équipement informatique et équipement de présentation	Linéaire	3 à 7 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
<b>Actifs incorporels</b>		
Brevets	Linéaire	Ne dépassant pas 10 ans
Technologie de mouvement D-BOX	Linéaire	3 à 7 ans
Logiciels	Linéaire	4 ans
<b>Autres actifs</b>		
Systèmes de mouvement destinés aux salles de cinéma	Linéaire ou en fonction de l'utilisation	Ne dépassant pas 7 ans

Lorsque des événements indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer leur valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la juste valeur [diminuée du coût de cession] et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

### ***2.8 Provision pour garantie***

Une provision pour des réclamations potentielles de garantie est comptabilisée au moment de la comptabilisation du revenu en fonction de l'expérience passée et de la garantie offerte par la Société.

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

---

## ***2.9 Régime d'options sur actions***

Les charges de rémunération dans le cas des options attribuées à des employés et à des administrateurs en vertu du régime de rémunération à base d'actions de la Société sont constatées sur la période d'acquisition des droits de ces options. Ces charges de rémunération sont déterminées à l'aide de la méthode de la juste valeur selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes. Toute contrepartie versée à l'exercice des options sur actions ainsi que la tranche correspondante créditée antérieurement à la réserve rattachée aux paiements fondés sur les actions sont portées au crédit du poste capital social.

## ***2.10 Comptabilisation des revenus***

La Société génère ses revenus de la vente ou de la location de systèmes de mouvement destinés aux clients du marché du divertissement et aux clients du marché de la simulation et formation.

### ***2.10.1 Systèmes de mouvement destinés aux clients du marché du divertissement***

La Société comptabilise les revenus rattachés à la vente de systèmes de mouvement pour les clients du marché du divertissement à domicile et du divertissement thématique lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'une entente, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.

Les ententes conclues avec les exploitants de salles de cinéma incluent parfois la prestation multiple de services générateurs de revenus, soit la location ou la vente de systèmes de mouvement, les droits d'utilisation de la technologie de mouvement et la maintenance. Ces ententes de prestations multiples sont divisées en plus d'une unité de comptabilisation et les critères de comptabilisation des revenus applicables sont considérés de façon distincte pour les différentes unités de comptabilisation si tous les critères suivants sont réunis :

- (i) l'élément livré a une valeur en soi pour l'exploitant de salles de cinéma; et
- (ii) si l'entente englobe un droit de retour général lié à l'élément livré, l'exécution de l'élément non livré est jugée probable et est essentiellement contrôlée par la Société.

La comptabilisation des revenus de chacun des éléments inclus dans les ententes est décrite ci-après.

#### ***2.10.1.1 Location et vente des systèmes de mouvement***

Les revenus découlant des ententes de location simple des systèmes de mouvement sont comptabilisés en résultats au fur et à mesure qu'ils deviennent exigibles en vertu de l'entente, soit au moment de la vente des billets par l'exploitant de la salle de cinéma, pour l'utilisation des systèmes. Le coût des systèmes est alors présenté dans les immobilisations corporelles à titre de biens destinés à la location. Selon les clauses des ententes, l'amortissement des systèmes est calculé selon la méthode linéaire sur une période de sept ans ou en fonction de la vente de billets par l'exploitant de la salle de cinéma lorsqu'il est estimé que le système sera complètement amorti avant la fin du terme prévu au contrat ne dépassant pas sept ans. La charge d'amortissement est comptabilisée aux résultats à titre de coût des produits vendus.

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

---

Les revenus découlant de la vente des systèmes de mouvement sont portés en résultats lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'une entente, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Le coût des systèmes vendus est comptabilisé en résultats immédiatement à titre de coût des produits vendus. Lorsque les critères de comptabilisation des revenus ne sont pas tous satisfaits, les revenus sont comptabilisés en résultats au fur et à mesure qu'ils deviennent exigibles en vertu de l'entente, soit au moment de la vente des billets par l'exploitant de la salle de cinéma pour l'utilisation des systèmes. Dans ces circonstances, le coût des systèmes est présenté aux bilans consolidés à titre d'autres actifs. L'amortissement des autres actifs est calculé en fonction de l'utilisation par l'exploitant de la salle de cinéma sur une période ne dépassant pas sept ans.

**2.10.1.2 Droits d'utilisation de la technologie de mouvement et de maintenance**

Les revenus découlant des droits d'utilisation et de maintenance de la technologie de mouvement sont comptabilisés en résultats au fur et à mesure qu'ils deviennent exigibles en vertu de l'entente, soit lors de l'utilisation par l'exploitant de la salle de cinéma des systèmes de mouvement et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Les coûts afférents à la maintenance sont comptabilisés à titre de coûts des produits vendus au moment où ils sont engagés.

**2.10.2 *Systèmes de mouvement destinés aux clients du marché de la simulation et formation***

La Société comptabilise les revenus rattachés à la vente de systèmes de mouvement pour les clients du marché de la simulation et formation lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'une entente, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.

**2.11 *Frais d'encodage***

Les frais d'encodage des films et des jeux qui permettent d'utiliser la technologie de mouvement D-BOX sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés et sont inclus dans les charges de vente et marketing.

**2.12 *Frais de recherche et de développement***

Les frais de recherche sont passés en charges durant l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Les frais de développement sont capitalisés lorsqu'ils répondent aux critères de capitalisation conformément aux IFRS.

**2.13 *Aide gouvernementale et crédits d'impôt à l'investissement***

L'aide gouvernementale et les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société a respecté et continuera de respecter toutes les conditions

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

---

nécessaires pour obtenir cette aide ou ces crédits. La Société engage des dépenses de recherche et de développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt à l'investissement.

L'aide gouvernementale et les crédits d'impôt à l'investissement remboursables comptabilisés sont fondés sur les estimations de la direction des montants qui devraient être recouvrés et sont soumis à une vérification par les autorités fiscales.

L'aide gouvernementale et les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés comme une réduction du coût des actifs ou des charges auxquels ils se rapportent au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'il existe une assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale ou des crédits d'impôt à l'investissement sont satisfaites.

#### ***2.14 Impôts sur le résultat***

La Société comptabilise ses impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés d'après les écarts entre la valeur comptable et la base fiscale des actifs et des passifs. Ceux-ci sont mesurés en utilisant les taux d'imposition et les lois quasi adoptées qui reflètent les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entité s'attend à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs au cours des périodes pendant lesquelles les actifs et passifs d'impôts différés devraient être réalisés ou se résorber.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il est probable que l'entité dégage des bénéfices imposables futurs suffisants pour permettre le recouvrement des actifs.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés directement dans le résultat, les autres éléments du résultat global ou les capitaux propres, selon le classement de l'élément auquel ils sont liés.

#### ***2.15 Résultat par action***

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les options sur actions visant à émettre des actions ordinaires étaient exercées ou converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date de leur émission si elle est postérieure. Les options d'achat d'actions et les bons de souscription n'ont pas été inclus dans le calcul du résultat dilué par action puisque la Société a subi des pertes et que l'inclusion des options d'achat d'actions et des bons de souscription auraient eu un effet antidilutif.

#### ***2.16 Contrats de location***

Tous les contrats importants conclus par la Société sont revus afin d'identifier des contrats de location et, dans l'affirmative, de déterminer s'il s'agit de contrats de location-financement ou de contrats de location simple.

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

---

Les contrats de location en vertu desquels pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien loué sont transférés à la Société sont comptabilisés en inscrivant comme élément d'actif et de passif la valeur actuelle des paiements prévus à ces contrats. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme contrats de location simple et la dépense en vertu de ces contrats est imputée aux résultats sur la durée du bail.

## ***2.17 Instruments financiers***

### *2.17.1 Classement, évaluation et comptabilisation*

Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction et classés comme détenus à des fins de transaction, prêts et créances ou autres passifs financiers. La Société a effectué le classement suivant :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés à titre d'« Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et sont évalués à leur juste valeur. Les comptes clients et les dépôts sont classés à titre de « Prêts et créances » et sont évalués initialement à leur juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Les comptes fournisseurs, les charges à payer, la facilité de crédit et la dette à long terme sont classés dans les « Autres passifs financiers », et sont évalués initialement à leur juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les instruments financiers dérivés correspondent à des contrats de change [note 15.3] et sont comptabilisés à leur juste valeur. La variation de leur juste valeur est comptabilisée dans les états consolidés de la perte nette à titre de « Perte de change (gain) ». Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à titre d'actifs financiers lorsque leur juste valeur est positive, et à titre de passifs financiers lorsque leur juste valeur est négative.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur aux bilans consolidés et sont répartis entre les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur. Ces trois niveaux sont définis en fonction du caractère observable des principales données de l'évaluation, comme suit :

- Niveau 1 : cours [non ajusté] sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données concernant l'actif ou le passif, autre que les cours du marché inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est calculée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et actualisent ces montants en fonction des modalités contractuelles de l'instrument dérivé et des données observables des marchés externes, comme les taux de change à la fin de la période [données de niveau 2].

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

*2.17.2 Dépréciation*

À la fin de chaque période visée, la Société évalue s'il existe une indication objective d'une dépréciation d'un actif financier classé à titre de « Prêts et créances ». La perte de valeur, égale à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur actuelle, est comptabilisée aux états consolidés de la perte nette.

**2.18 Nouvelles prises de position en matière de comptabilité**

*2.18.1 Normes publiées mais non encore entrées en vigueur*

La Société n'a pas appliqué les normes suivantes ou les modifications à certaines normes, qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur :

- L'IFRS 9, *Instruments financiers*, est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec une application anticipée permise. L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les activités de gestion des risques prises par les entités.
- L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec une application anticipée permise. L'IFRS 15 précise comment et quand une entité comptabilisera ses revenus et exige qu'elle divulgue davantage d'informations aux utilisateurs des états financiers. La norme fournit un modèle à cinq étapes fondées sur des principes à appliquer à tous les contrats avec les clients.
- IFRS 16, *Contrats de location*, est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, avec une application anticipée permise si l'IFRS 15 a été appliquée ou est appliquée au même moment que l'IFRS 16. IFRS 16 établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf certaines exceptions. En particulier, les preneurs devront présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents.

**3. DÉBITEURS**

	2016	2015
	\$	\$
Comptes clients	5 706	3 958
Provision pour créances douteuses	(7)	(11)
	5 699	3 947
Crédits d'impôt à l'investissement	117	105
Taxes à la consommation à recevoir	343	250
	6 159	4 302



**Technologies D-BOX inc.****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

**4. STOCKS**

	2016	2015
	\$	\$
Pièces et composantes	3 645	2 446
Produits finis	1 371	1 457
	<b>5 016</b>	<b>3 903</b>

Le coût des stocks imputé au coût des produits vendus s'élève à 11 987 \$ en 2016 [9 627 \$ en 2015].

Au cours de l'exercice, la Société a dévalué certains stocks pour un montant de 71 \$ [110 \$ en 2015].

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Coût	2015	Ajouts	Sorties	Autres variations	2016
	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	12 525	1 086	—	(1 605) <sup>(1)</sup>	12 006
Mobilier et agencements	195	116	—	(1)	310
Outillage et matériel	491	19	—	—	510
Équipement informatique	919	268	—	(70)	1 117
Équipement de présentation	1 609	27	—	(240) <sup>(2)</sup>	1 396
Améliorations locatives	549	590	—	—	1 139
	<b>16 288</b>	<b>2 106</b>	<b>—</b>	<b>(1 916)</b>	<b>16 478</b>

<sup>(1)</sup> Inclut les biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2016 pour un montant de 1 583 \$ ainsi qu'un gain de change pour un montant de 258 \$.

<sup>(2)</sup> Inclut le coût des équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2016 pour un montant de 117 \$ ainsi qu'un gain de change pour un montant de 29 \$.

Amortissement cumulé	2015	Amortis- sement	Sorties	Autres variations	2016
	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	6 448	1 828	—	(1 371) <sup>(1)</sup>	6 905
Mobilier et agencements	146	26	—	(1)	171
Outillage et matériel	220	60	—	—	280
Équipement informatique	553	155	—	(70)	638
Équipement de présentation	944	153	—	(189) <sup>(2)</sup>	908
Améliorations locatives	525	111	—	—	636
	<b>8 836</b>	<b>2 333</b>	<b>—</b>	<b>(1 631)</b>	<b>9 538</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>7 452</b>				<b>6 940</b>

<sup>(1)</sup> Inclut le coût de l'amortissement cumulé des biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2016 pour un montant de 1 388 \$ ainsi qu'une perte de change pour un montant de 131 \$.

<sup>(2)</sup> Inclut le coût de l'amortissement cumulé des équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2016 pour un montant de 101 \$ ainsi qu'une perte de change pour un montant de 13 \$.

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

<b>Coût</b>	<b>2014</b>	<b>Ajouts</b>	<b>Sorties</b>	<b>Autres variations</b>	<b>2015</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	12 047	660	—	(182) <sup>(1)</sup>	12 525
Mobilier et agencements	217	13	(23)	(12)	195
Outillage et matériel	349	142	—	—	491
Équipement informatique	637	282	—	—	919
Équipement de présentation	1 834	61	—	(286) <sup>(2)</sup>	1 609
Améliorations locatives	522	27	—	—	549
	15 606	1 185	(23)	(480)	16 288

<sup>(1)</sup> Inclut les biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2015 pour un montant de 1 497 \$ ainsi qu'un gain de change pour un montant de 1 490 \$.

<sup>(2)</sup> Inclut le coût des équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2015 pour un montant de 29 \$ ainsi qu'un gain de change pour un montant de 178 \$.

<b>Amortissement cumulé</b>	<b>2014</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Sorties</b>	<b>Autres variations</b>	<b>2015</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	5 123	1 501	—	(176) <sup>(1)</sup>	6 448
Mobilier et agencements	162	16	(20)	(12)	146
Outillage et matériel	207	13	—	—	220
Équipement informatique	433	120	—	—	553
Équipement de présentation	1 039	165	—	(260) <sup>(2)</sup>	944
Améliorations locatives	496	29	—	—	525
	7 460	1 844	(20)	(448)	8 836
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>8 146</b>				<b>7 452</b>

<sup>(1)</sup> Inclut le coût de l'amortissement cumulé des biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2015 pour un montant de 891 \$ ainsi qu'une perte de change pour un montant de 813 \$.

<sup>(2)</sup> Inclut le coût de l'amortissement cumulé des équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2015 pour un montant de 17 \$ ainsi qu'une perte de change pour un montant de 87 \$.

La répartition de l'amortissement entre les différents postes des états consolidés de la perte nette et des autres éléments du résultat global est fournie à la note 11.

## 6. ACTIFS INCORPORELS

<b>Coût</b>	<b>2015</b>	<b>Ajouts</b>	<b>Sorties</b>	<b>2016</b>
	\$	\$	\$	\$
Brevets	1 390	186	—	1 576
Technologie de mouvement D-BOX	1 309	549 <sup>(1)</sup>	—	1 858
Logiciels	778	140	—	918
	3 477	875	—	4 352

<sup>(1)</sup> Ce montant est réduit d'un crédit d'impôt à l'investissement de 71 \$.

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

<b>Amortissement cumulé</b>	<b>2015</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Sorties</b>	<b>2016</b>
	\$	\$	\$	\$
Brevets	997	177	—	1 174
Technologie de mouvement D-BOX	191	212	—	403
Logiciels	518	147	—	665
	1 706	536	—	2 242
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>1 771</b>			<b>2 110</b>

<b>Coût</b>	<b>2014</b>	<b>Ajouts</b>	<b>Sorties</b>	<b>2015</b>
	\$	\$	\$	\$
Brevets	1 254	136	—	1 390
Technologie de mouvement D-BOX	519	790 <sup>(1)</sup>	—	1 309
Logiciels	669	109	—	778
	2 442	1 035	—	3 477

<sup>(1)</sup> Ce montant est réduit d'un crédit d'impôt à l'investissement de 100 \$.

<b>Amortissement cumulé</b>	<b>2014</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Sorties</b>	<b>2015</b>
	\$	\$	\$	\$
Brevets	832	165	—	997
Technologie de mouvement D-BOX	105	86	—	191
Logiciels	377	141	—	518
	1 314	392	—	1 706
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>1 128</b>			<b>1 771</b>

La répartition de l'amortissement entre les différents postes de l'état des résultats est fournie à la note 11. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée en 2016 et 2015.

## 7. AUTRES ACTIFS

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	\$	\$
Systèmes de mouvement destinés aux salles de cinéma <sup>(1)</sup>		
Coût	263	453
Amortissement cumulé	(245)	(321)
	<b>18</b>	<b>132</b>

<sup>(1)</sup> Le coût des systèmes de mouvement vendus aux salles de cinéma a été comptabilisé dans les autres actifs aux bilans consolidés de la Société puisque les critères de constatation des revenus ne sont pas tous satisfaits. Au cours de l'exercice 2016, la charge d'amortissement de ces systèmes imputée au coût des produits vendus était de 114 \$ [72 \$ en 2015].

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

## 8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Comptes fournisseurs	<b>2 735</b>	1 701
Charges à payer	<b>3 289</b>	2 030
Facilité de crédit <sup>(1)</sup>	<b>33</b>	36
Impôts exigibles	<b>57</b>	19
	<b>6 114</b>	3 786

<sup>(1)</sup> La Société dispose d'une facilité de crédit bancaire garantie par un dépôt de premier rang au montant de 317 \$ au 31 mars 2016 [280 \$ en 2015] et pouvant être utilisée au moyen d'avances de fonds par cartes de crédit. Les taux d'intérêt reliés à ces cartes de crédit sont variables variant de 9,90 % à 21,99 % pour 2016 et 2015.

## 9. DETTE À LONG TERME

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Prêt</b>	<b>4 420</b>	—

Le 5 août 2015, la Société a émis un prêt et 4 500 000 bons de souscription en contrepartie d'un montant net de 4 869 \$, déduction faite des frais de financement au montant de 131 \$. Chaque bon de souscription permet au porteur de souscrire à une action ordinaire de catégorie A au prix de 0,50 \$ par action pour une période de 48 mois se terminant le 5 août 2019. Le prêt porte intérêt payable trimestriellement au taux de 7 % ou 10 % selon des conditions particulières et vient entièrement à échéance le 5 février 2020 et peut être remboursé en tout temps par la Société. Le prêt est garanti et contient certaines restrictions dont limiter la Société à contracter des dettes additionnelles, verser des dividendes et faire d'autres distributions. Le prêt est garanti par une hypothèque visant l'universalité des actifs [sauf la propriété intellectuelle] de la Société et de sa filiale.

Un montant du produit brut de 527 \$, déduction faite des frais de financement, a été attribué aux bons de souscription. Les frais de financement liés à la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais de financement liés aux bons de souscription sont capitalisés en réduction des capitaux propres.

Le 31 mars 2016, le taux d'intérêt effectif de la dette à long terme était de 10,7 % et la Société était en conformité avec toutes les clauses restrictives.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, les intérêts débiteurs sur la dette à long terme imputés aux résultats se sont élevés à 307 \$, comprenant un montant de 78 \$ comptabilisé à titre de charge de désactualisation.

Au 31 mars 2016, la juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable étant donné que les termes et conditions sont comparables aux termes et conditions actuels du marché.

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

## 10. CAPITAUX PROPRES

### 10.1 *Capital social*

#### 10.1.1 *Autorisé*

Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A sans valeur nominale, avec droit de vote et participantes.

Actions privilégiées de catégorie B, pouvant être émises en série, ayant priorité de rang sur les actions ordinaires de catégorie A. Les administrateurs ont le droit de déterminer le nombre d'actions par série et leurs caractéristiques [droits, privilèges et restrictions].

#### 10.1.2 *Émis*

Le tableau suivant présente les variations concernant les actions ordinaires de catégorie A de la Société :

	2016		2015	
	Nombre	\$	Nombre	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>163 784 462</b>	<b>57 715</b>	163 781 129	57 714
Actions émises	<b>11 111 111</b>	<b>4 528</b>		
Actions émises à l'exercice d'options	<b>33 333</b>	<b>11</b>	3 333	1
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>174 928 906</b>	<b>62 254</b>	163 784 462	57 715

#### **Exercice clos le 31 mars 2016**

La Société a émis 11 111 111 actions ordinaires de catégorie A et 8 333 333 bons de souscription pour un produit brut de 5 000 \$. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit de souscrire à une action ordinaire de catégorie A au prix de 0,60 \$ pendant une période 18 mois se terminant le 18 juin 2017. Le produit brut a été alloué aux actions et aux bons de souscription au prorata de leurs justes valeurs estimatives respectives. Par conséquent, une valeur de 435 \$ a été accordée aux bons de souscription et une valeur de 4 565 \$ a été ajoutée au capital social. Les frais d'émission de 40 \$ ont été alloués aux actions et aux bons de souscription au prorata de leurs justes valeurs estimatives respectives. Par conséquent, un montant de 37 \$ a été déduit des capitaux propres et un montant de 3 \$ a été déduit des bons de souscription. La juste valeur des bons de souscription a été estimée en utilisant le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes à l'aide des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque moyen de 0,50 % ; aucun dividende ; facteur de volatilité moyen de 69,7 % du cours du marché prévu des actions de la Société ; et durée prévue moyenne des bons de souscription de 18 mois.

Au cours de l'exercice, la Société a émis 33 333 actions ordinaires de catégorie A lors de l'exercice d'options d'achat d'actions en contrepartie d'espèces totalisant 7 \$. Un montant de 4 \$ représentant la juste valeur initiale des options d'achat d'actions a été ajouté au capital social et a réduit la réserve rattachée aux paiements fondés sur les actions.

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

---

**Exercice clos le 31 mars 2015**

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015, la Société a émis 3 333 actions ordinaires de catégorie A lors de l'exercice d'options d'achat d'actions en contrepartie d'espèces totalisant 1 \$. Un montant de 0,4 \$ représentant la juste valeur initiale des options d'achat d'actions a été crédité au capital social et a réduit la réserve rattachée aux paiements fondés sur les actions.

**10.2 Régime d'options d'achat d'actions**

En 1999, le conseil d'administration de la Société a établi le régime d'options d'achat d'actions [le « régime de 1999 »] à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société et de sa filiale. Ce régime a été modifié à quelques reprises au fil des ans afin de, notamment, faire en sorte : (i) que le nombre maximum d'actions ordinaires de catégorie A qui peuvent être émises dans le cadre du régime de 1999 soit 10 % du nombre total d'actions ordinaires émises et en circulation; et (ii) afin d'augmenter la durée maximale des options pouvant être attribuées en vertu du régime de 1999 à dix ans.

En 2011, le conseil d'administration a procédé à l'abrogation du régime de 1999 et à l'adoption d'un nouveau régime d'options d'achat d'actions [le « régime de 2011 »]. Les principales modalités et conditions du régime de 2011 sont les suivantes :

- (i) Le nombre maximum d'actions ordinaires de catégorie A à l'égard desquelles des options peuvent être en cours à tout moment en vertu du régime de 2011, combiné aux actions réservées aux fins d'émission ou visées par des options d'achat d'actions en vertu de toutes les autres ententes de rémunération fondées sur des titres de la Société, ne doit pas excéder 10 % des actions émises et en circulation à ce moment.
- (ii) Aucune option ne peut être attribuée à un titulaire d'options en vertu du régime de 2011 à moins que le nombre global d'actions ordinaires de catégorie A : a) émises en faveur des « initiés » de la Société au cours de toute période de un an; et b) pouvant être émises en faveur des « initiés » de la Société à tout moment en vertu du régime de 2011 ou combiné à toutes les autres ententes de rémunération fondées sur des titres, n'excède pas 10 % du nombre total des actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation.
- (iii) Le prix de levée des options est déterminé par le conseil d'administration au moment de l'attribution des options, mais il ne peut être inférieur au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de catégorie A de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq derniers jours pendant lesquels les actions de la Société ont été négociées à cette Bourse qui précèdent immédiatement le jour où l'option est attribuée.
- (iv) Le délai d'acquisition des droits relatifs des options est établi par le conseil d'administration au moment de l'attribution des options. Si le calendrier d'acquisition des droits n'est pas établi au moment de l'attribution d'une option, celle-ci sera réputée être acquise sur une période de 36 mois en trois tranches égales de 33 % devenant acquises à intervalles de 12 mois.
- (v) Les options expirent à la date fixée par le conseil d'administration au moment de l'attribution des options, date qui ne peut tomber plus de dix ans après la date d'octroi.

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

Au 31 mars 2016, un maximum de 17 492 890 options pouvaient être émises [16 378 446 en 2015].

Les tableaux suivants résument les variations du régime d'options d'achat d'actions de la Société et l'information sur les options en circulation aux 31 mars :

	2016		2015	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	14 879 345	0,37	14 453 345	0,38
Options attribuées	390 000	0,34	825 000	0,26
Options annulées	(109 167)	0,28	(245 667)	0,40
Options expirées	—	—	(150 000)	0,39
Options exercées	(33 333)	0,20	(3 333)	0,19
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>15 126 845</b>	<b>0,37</b>	<b>14 879 345</b>	<b>0,37</b>

Fourchette des prix de levée \$	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options	Durée restante moyenne pondérée [en années]	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$
0,18 – 0,27	5 730 034	7,48	0,21	3 633 355	0,20
0,28 – 0,42	5 458 811	5,23	0,36	4 918 811	0,37
0,43 – 0,65	3 938 000	4,90	0,62	3 938 000	0,62
	15 126 845	6,00	0,37	12 490 166	0,40

La juste valeur des options attribuées au cours des exercices 2016 et 2015 a été estimée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes à l'aide des hypothèses suivantes pour 2016 : taux d'intérêt sans risque moyen pondéré de 1,02 % [1,65 % en 2015]; aucun dividende; facteur de volatilité moyen pondéré de 79,9 % [85,91 % en 2015] du cours du marché prévu des actions de la Société; un taux d'annulation moyen pondéré de 3,60 % [3,69 % en 2015]; prix moyen pondéré des actions de 0,33 \$ par action [0,27 \$ en 2015] et durée prévue moyenne pondérée des options de 6,1 ans [5,8 ans en 2015]. La durée d'utilité attendue des options sur actions est fondée sur des données historiques et n'est pas nécessairement représentative des habitudes d'exercice qui pourraient se développer. La volatilité prévue reflète l'hypothèse que la volatilité historique sur une durée semblable à celle des options est représentative des tendances à venir, ce qui pourrait ne pas être le cas. La moyenne pondérée des justes valeurs estimatives à la date d'attribution des options attribuées au cours de l'exercice est de 0,23 \$ par option [0,19 \$ par option en 2015] et est amortie par passation en charges sur les délais d'acquisition des options. Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, la charge de rémunération à base d'actions constatée aux résultats s'élevait à 224 \$ [409 \$ en 2015]. La contrepartie a été comptabilisée au titre de réserve rattachée aux paiements fondés sur les actions.

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

**10.3 Bons de souscription**

Les bons de souscriptions pour l'exercice clos le 31 mars 2016 et 2015 se détaillent comme suit :

	2016		2015	
	Nombre	Prix d'exercice \$	Nombre	Prix d'exercice \$
<b>Solde, début de l'exercice</b>	—	—	—	—
Expirant le 18 juin 2017	8 333 333	0,60	—	—
Expirant le 5 août 2019	4 500 000	0,50	—	—
Expirant le 22 décembre 2022	2 000 000	(a)	—	—
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	14 833 333		—	

(a) Le prix d'exercice correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de catégorie A transigé à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours qui précèdent la date d'exercice des bons de souscription. Aucun bon de souscription n'a été acquis au 31 mars 2016.

**11. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA PERTE NETTE ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL**

**11.1. Coût des produits vendus et autres charges**

Le coût des produits vendus et les autres charges comprennent :

	2016 \$	2015 \$
Amortissement des immobilisations corporelles [note 5]	2 333	1 844
Amortissement des actifs incorporels [note 6]	536	392
Amortissement des autres actifs [note 7]	114	72
Loyer	403	299
(Gain) perte sur instruments financiers dérivés	(145)	78
Crédits d'impôt à l'investissement	351	(68)



**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

**11.2 Répartition des revenus**

Les revenus sont répartis entre les régions géographiques de la façon suivante :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
États-Unis	<b>8 449</b>	7 744
Amérique du Sud	<b>5 450</b>	3 603
Canada	<b>5 435</b>	3 002
Europe	<b>5 046</b>	2 998
Asie	<b>3 463</b>	2 344
Afrique	<b>747</b>	2
Océanie	<b>234</b>	29
Moyen-Orient	<b>197</b>	628
Autres pays	<b>21</b>	238
	<b>29 042</b>	20 588

Les revenus sont attribués aux pays en fonction de l'emplacement des clients.

**11.3 Coût des produits vendus excluant l'amortissement**

Les principales composantes du coût des produits vendus excluant l'amortissement rattaché au coût des produits vendus se détaillent comme suit :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Coût des pièces et composantes <i>[note 4]</i>	<b>10 363</b>	8 142
Coûts liés au personnel	<b>805</b>	810
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	<b>5</b>	16
Frais de transport et de douane	<b>269</b>	203
Frais de sous-traitance	<b>205</b>	76
Fournitures de production	<b>126</b>	78
Dévaluation des pièces et composantes	<b>75</b>	110
Maintenance des biens destinés à la location	<b>60</b>	27
Autres	<b>79</b>	165
	<b>11 987</b>	9 627

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

**11.4 Ventes et marketing**

Les principales composantes des charges de ventes et marketing se détaillent comme suit :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Coûts liés au personnel	<b>4 212</b>	3 501
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	<b>44</b>	104
Honoraires professionnels	<b>783</b>	499
Frais de publicité et matériel	<b>663</b>	127
Frais d'exposition	<b>403</b>	419
Frais de déplacement et de représentation	<b>284</b>	177
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>189</b>	192
Location de bureaux	<b>113</b>	64
Frais de transport et douane	<b>54</b>	199
Radiation d'immobilisations corporelles	<b>51</b>	95
Autres	<b>434</b>	300
	<b>7 230</b>	5 677

**11.5 Administration**

Les principales composantes des charges d'administration se détaillent comme suit :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Coûts liés au personnel	<b>2 667</b>	1 840
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	<b>167</b>	264
Amortissements des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	<b>398</b>	275
Honoraires professionnels	<b>376</b>	421
Assurances	<b>194</b>	172
Frais de société ouverte	<b>191</b>	143
Taxes à la consommation non récupérables	<b>180</b>	108
Jetons de présence	<b>170</b>	103
Autres	<b>180</b>	134
	<b>4 523</b>	3 460

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

***11.6 Recherche et développement***

Les principales composantes des charges de recherche et développement se détaillent comme suit :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Coûts liés au personnel	<b>1 600</b>	1 310
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	<b>8</b>	25
Crédits d'impôt à l'investissement	<b>351</b>	(68)
Matériel et certification	<b>312</b>	87
Amortissements des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	<b>183</b>	168
Honoraires professionnels	<b>176</b>	54
Autres	<b>235</b>	130
	<b>2 865</b>	1 706

***11.7 Rémunération des principaux dirigeants***

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et les principaux membres de la haute direction de la Société et de sa filiale. Leur rémunération se détaille comme suit :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Salaires et avantages à court terme	<b>1 557</b>	1 487
Rémunération à base d'actions	<b>165</b>	293
	<b>1 722</b>	1 780

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

## 12. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

### 12.1 Impôts courants

Les impôts sur le résultat présentés aux états consolidés de la perte nette et des autres éléments du résultat global proviennent des comptes de la filiale américaine. Le rapprochement entre la charge [ou recouvrement] d'impôts sur le résultat et les impôts calculés au taux d'imposition canadien prévu par la loi s'établit comme suit :

	2016 %	2015 %
Recouvrement d'impôt aux taux prévus par la loi du Canada	26,90	26,90
Variation des impôts sur le résultat découlant de :		
Incidence de l'écart du taux d'imposition étranger	(7,26)	(1,55)
Éléments non déductibles et autres écarts	(27,72)	(78,42)
Pertes reportées venues à échéance	(209,48)	(18,54)
Économies fiscales non constatées des pertes d'exploitation et autres déductions	192,34	62,79
	<b>(25,22)</b>	<b>(8,82)</b>

### 12.2 Impôts différés

Les principales composantes de l'actif et du passif d'impôt sur le résultat différé de la Société étaient comme suit aux :

	2016 \$		2015 \$	
	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Actifs d'impôts différés</b>				
Reports en avant de pertes nettes d'exploitation	8 548	—	9 030	—
Dépenses de recherche et de développement	2 068	—	1 991	—
Valeur comptable des immobilisations corporelles inférieure à la valeur fiscale	—	(282)	—	(461)
Frais d'émission d'actions et autres écarts	46	—	124	—
<b>Total des actifs d'impôts différés</b>	<b>10 662</b>	<b>(282)</b>	<b>11 145</b>	<b>(461)</b>
Actifs d'impôts différés non comptabilisés	(10 380)	—	(10 684)	—
	<b>282</b>	<b>(282)</b>	<b>461</b>	<b>(461)</b>

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

La Société a accumulé des reports en avant de pertes nettes d'exploitation aux fins des impôts fédéraux, du Québec et des États-Unis permettant de réduire le bénéfice imposable futur. Ces reports en avant de pertes expirent comme suit :

	<b>Fédéral</b>	<b>Québec</b>	<b>États-Unis</b>
	\$	\$	\$
2026	1 760	1 705	—
2027	1 684	1 649	—
2028	4 350	4 347	—
2029	3 969	3 981	—
2030	4 789	4 802	—
2031	4 441	4 445	—
2032	4 002	4 002	3 907
2033	800	785	76
2034	—	—	—
2035	299	282	—
	26 094	25 998	3 983

La Société compte un montant d'environ 6 415 \$ de dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental disponibles aux fins de l'impôt fédéral et un montant de 9 294 \$ disponible aux fins de l'impôt du Québec, permettant de réduire le bénéfice imposable au cours des exercices futurs et ayant une période de report en avant illimitée.

Enfin, la tranche non remboursable des crédits d'impôt à l'investissement fédéraux obtenus peut être portée en diminution des impôts à payer au cours des exercices futurs. Ces crédits d'impôt à l'investissement viennent à échéance comme suit :

	\$
2021	67
2022	60
2023	45
2024	91
2025	159
2026	123
2027	132
2028	118
2029	217
2030	157
2031	177
2032	188
2033	204
2034	210
2035	66
2036	141
	2 155

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

### 13. ENGAGEMENTS

La Société loue des locaux et des équipements conformément à des contrats de location-exploitation et s'est engagée à long terme pour l'achat de services. Les paiements minimaux pour les années futures sont les suivants :

	<b>Baux</b>	<b>Autres engagements</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
2017	263	35
2018 à 2021	649	26
2022 et par la suite	157	—
	<b>1 069</b>	<b>61</b>

Les dépenses liées aux contrats de location de la Société s'établissaient à 317 \$ en 2016 [273 \$ en 2015] et a nanti aux bailleurs l'universalité des biens meubles et effets mobiliers, tant présents que futurs.

### 14. GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif la continuité de son exploitation afin de poursuivre le développement et la commercialisation de sa technologie ainsi que le financement de son fonds de roulement et l'acquisition des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et des autres actifs.

Dans sa définition du capital, la Société inclut les capitaux propres ainsi que la portion non utilisée de la facilité de crédit bancaire.

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Facilités de crédit bancaire non utilisées <i>[note 8]</i>	<b>284</b>	244
Capitaux propres	<b>26 103</b>	20 593
	<b>26 387</b>	20 837

Afin de maximiser ses efforts continus dans le développement et la commercialisation de sa technologie, la Société ne verse aucun dividende.

Il n'y a aucune exigence externe imposée à l'égard du capital à l'exception de l'utilisation de la facilité de crédit pour des avances de fonds par cartes de crédit.

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

---

## **15. INSTRUMENTS FINANCIERS**

### ***15.1 Risque sur les taux d'intérêt***

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché.

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur les équivalents de trésorerie qui rapportent des intérêts aux taux du marché. La Société n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Sur une base annuelle, une variation de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence nette sur la perte nette et le résultat global de 165 \$ [67 \$ au 31 mars 2015].

La Société gère son risque de taux d'intérêt en maximisant le revenu d'intérêts gagné sur les fonds excédentaires tout en maintenant les liquidités nécessaires à la poursuite de ses activités sur une base quotidienne. Les équivalents de trésorerie sont composés de titres de fonds de marché monétaire et d'autres instruments échéant à court terme.

### ***15.2 Risque de crédit***

La Société est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties. La Société évalue la solvabilité de ses clients afin de limiter le montant du crédit offert, le cas échéant, et établit une provision pour créances douteuses suffisante pour couvrir les pertes probables et raisonnablement estimées. En outre, la Société assure généralement ses soldes de débiteurs auprès d'Exportations et développement Canada. Au 31 mars 2016, un client représentait 42 % du total des comptes clients et 60 % des comptes clients étaient assurés à 90 % du solde à recevoir [au 31 mars 2015, un client représentait 47 % du total des comptes clients et 56 % des comptes clients étaient assurés à 90 % du solde à recevoir]. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de comptes clients. En date du 31 mars 2016, le total des comptes clients dus depuis plus de 90 jours était de 2 % [11 % en 2015]. La provision pour créances douteuses s'élevait à 7 \$ au 31 mars 2016 [11 \$ au 31 mars 2015]. Les débiteurs incluent les crédits d'impôt à l'investissement et les taxes à la consommation à recevoir qui sont recevables du gouvernement et ne sont pas exposés à un risque de crédit important. La trésorerie et les équivalents de trésorerie font l'objet de contrats avec un nombre restreint de banques à charte canadiennes.

L'exposition maximale aux risques de crédit pour les instruments financiers correspondait à leur valeur comptable aux 31 mars 2016 et 2015.

La Société a aussi vendu 13 % de ses revenus du marché du divertissement à un client [18 % à un client du marché du divertissement en 2015] et a vendu 16 % de ses revenus du marché de la simulation et formation à un client [33 % à un client du marché de la simulation et formation en 2015].

**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

---

### ***15.3 Risque de change***

La Société court un risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients, des dépôts et des créiteurs libellés en dollars américains. Au 31 mars 2016, les actifs financiers, consistant principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et des dépôts libellés en dollars américains, totalisaient respectivement 1 974 \$, 4 223 \$ et 201 \$ [respectivement 1 987 \$, 2 615 \$ et 286 \$ au 31 mars 2015] et les passifs financiers libellés en dollars américains totalisaient 1 937 \$ [1 124 \$ au 31 mars 2015]. Au 31 mars 2016, une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change de la devise américaine par rapport au dollar canadien aurait une incidence de 585 \$ [477 \$ au 31 mars 2015] sur la perte nette et le résultat global.

De plus, la Société a recours à des instruments financiers dérivés afin d'atténuer le risque de change. La Société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Elle est toutefois d'avis que ces instruments dérivés couvrent en partie le risque de change connexe à l'égard de ces opérations. Au 31 mars 2016, la Société détenait des contrats de change d'une valeur nominale de 3 200 \$ en dollars américains lui permettant de vendre des devises américaines à des taux en dollars canadiens variant de 1,2938 à 1,3180, s'échelonnant du 30 juin au 31 décembre 2016. Au 31 mars 2015, la Société détenait des contrats de change d'une valeur nominale de 1 000 \$ en dollars américains lui permettant de vendre des devises américaines à des taux en dollars canadiens de 1,1475 au 30 juin 2015.

### ***15.4 Risque de liquidité***

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci sont exigibles. La Société gère ses liquidités de manière à régler ses passifs lorsqu'ils seront exigibles en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés. Au cours des derniers exercices, la Société a financé ses besoins en liquidités principalement par la vente de titres de créance et de participation et par l'émission d'actions. La Société dispose des liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations de fonds de roulement et poursuivre ses activités pour les douze prochains mois. Puisque les activités actuelles sont déficitaires, la Société pourrait nécessiter l'apport de capitaux supplémentaires pour poursuivre le développement et la commercialisation de sa technologie.

Au 31 mars 2016, les passifs financiers de la Société comportaient une échéance contractuelle de moins d'un an et correspondaient aux créiteurs et charges à payer et aux instruments financiers dérivés, pour un solde de 6 057 \$ [3 887 \$ au 31 mars 2015]. Le prêt porte intérêt payable trimestriellement au taux de 7 % ou 10 % selon des conditions particulières et vient entièrement à échéance le 5 février 2020.



**Technologies D-BOX inc.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 mars 2016

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscriptions, aux options et aux données par action et par option]

---

---

## **16. ÉVENTUALITÉ**

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à des poursuites et à d'autres procédures de réclamation. De l'avis de la Direction, tout règlement qui en résulterait n'aurait pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.